



L'abondance nous entoure et pourtant 795 millions, soit 1 personne sur 9, souffrent chaque jour de la faim ! Deux personnes sur trois sont des paysans et leurs familles qui vivent principalement dans les pays en développement. Fortement tributaires de l'agriculture pour se nourrir, ces populations n'ont pas d'autres emplois ni sources de revenu. Elles sont donc particulièrement vulnérables face aux catastrophes naturelles comme les sécheresses ou les inondations.

Le 16 octobre a lieu la Journée Mondiale de l'Alimentation. Un peu partout dans le monde, des personnes se mobilisent pour œuvrer à l'éradication de la faim dans le monde. Depuis 1993, SOS Faim se bat contre la faim et pour la sécurité alimentaire aux côtés des premières victimes de la faim : les petits paysans d'Afrique.

Vous aussi, vous pouvez vous mobilisez en participant à notre opération « *Petits déjeuners solidaires* » !

Du 16 octobre au 16 novembre, SOS Faim vous invite organiser un :

**Petit-déjeuner à base de produits exclusivement bio,
locaux et équitables au profit de SOS Faim !**



Concrètement, SOS Faim vous propose deux types de petits déjeuners à base de produits locaux, bio et équitables dont les bénéfiques seront reversés à nos partenaires en Afrique.

Petit déjeuner classique

1 café ou thé
1 croissant ou pain au chocolat
Confiture, miel, beurre
1 fruit
1 jus

10€ par personne.

Petit déjeuner complet

1 café ou thé
1 croissant ou pain au chocolat
1 petit pain
Confiture, miel, beurre
Fromage frais ou en tranches
1 fruit
1 Yaourt
1 jus

15 € par personne.

SOS Faim vous livre les ingrédients nécessaires à l'organisation du petit déjeuner, grâce à ses partenaires luxembourgeois tous répertoriés sur la carte de l'alimentation responsable de la campagne 'Changeons de menu !' <http://www.changeonsdemenu>. Ainsi que du matériel d'information à une alimentation responsable pour mieux comprendre le lien entre notre alimentation, l'environnement et la faim dans le monde.

Pourquoi participer ?

- Vous soutenez une grande CAUSE et engagez votre entreprise auprès d'une association reconnue pour l'efficacité de ses missions et la transparence de sa gestion.
- Vous bénéficiez de l'IMAGE et de la notoriété de l'association tout en démontrant que vous êtes conscients de votre responsabilité sociétale.
- Parce qu'ils fédèrent les salariés autour d'un projet commun, les partenariats constituent un très bon outil de MOBILISATION et de COHESION INTERNE pour votre entreprise ;
- Vous bénéficiez d'un AVANTAGE FISCAL : le montant de vos dons est déductible fiscalement à condition qu'il s'élève au minimum à 120 EUR, sans dépasser 20% du total de vos revenus ni 1.000.000 EUR.

Si l'organisation d'une telle activité vous intéresse, contactez Cécile Havard, responsable de la Récolte de Fonds (cecile.havard@sosfaim.org +352 49 09 96 37).

Inscriptions jusqu'au 16 septembre 2017.

Qui sommes-nous ?

Créée en 1993, SOS Faim est une ONG de développement luxembourgeoise. Notre objectif : **un monde sans faim partout et pour tous**. Nous contribuons à éliminer la faim dans le monde en appuyant les paysans et leur famille en vue d'atteindre la sécurité alimentaire de façon durable. Nous ne distribuons pas de denrées alimentaires, mais déploie des programmes d'appui à long terme en partenariat avec des organisations locales répartis dans 6 pays africains qui, à leur tour, offrent des services à des milliers de paysans bénéficiaires.



SOS Faim hilft den Kleinbauern ihre Nahrungsmittelsicherheit zu verbessern indem sie ihre Nahrung selbst produzieren
